



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



8 juin 2021

BILAN DES NEUFS PREMIERS MOIS DU PLAN DE RELANCE DANS L'HÉRAULT

SDCI Préfecture de l'Hérault



EDITO DU PREFET



Dans la mise en œuvre des mesures sanitaires puis des mesures de soutien aux entreprises et enfin dans la déclinaison départementale du plan de relance, les services de l'État ont été immédiatement au rendez-vous des attentes des citoyens et des forces économiques. Les premiers crédits disponibles au profit des collectivités territoriales ont été engagés dès janvier, générant ainsi un flux d'activités économiques grâce aux travaux qu'elles ont ainsi pu lancer. A l'écoute des entreprises, l'État a très largement compensé la baisse de chiffres d'affaires des secteurs économiques de presque 2,8 milliards d'euros en injectant 4,3 milliards d'euros grâce aux mesures de soutien comme le fonds de solidarité, les prêts garantis par l'Etat, les exonérations et reports de charges fiscales et sociales. A travers #1jeune1solution France Relance a déjà permis à plus de 18 500 jeunes citoyens d'entrer en formation, en apprentissage, en alternance.

Ces quelques exemples illustrent la diversité du plan France Relance qui constitue par ailleurs, en dépit de la crise sanitaire et des multiples difficultés qu'elle engendre, une réelle opportunité de résilience et de renouveau de notre économie.

Jacques Witkowski

PRESENTATION DU PLAN DE RELANCE

Le Gouvernement a lancé, en septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois. L'objectif : transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans.

France Relance vient renforcer la mobilisation immédiate et continue du Gouvernement depuis le début de la crise. Il s'inscrit dans la continuité des 470 milliards d'euros déjà mobilisés depuis mars 2020 pour financer les mesures d'urgence destinées aux entreprises et salariés impactés par la crise sanitaire du Covid-19.



Un plan de relance, trois priorités

ÉCOLOGIE - La relance est une relance verte.

Aujourd'hui, le président de la République fait le choix pour la France d'une croissance durable et juste. Une croissance qui économise nos ressources naturelles, qui émet moins de CO2 et qui protège notre biodiversité. Le plan de relance y répond totalement à travers la rénovation thermique des bâtiments, l'aide à la décarbonation de l'industrie, le bonus écologique, la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre ou encore la transformation du secteur agricole, mais également la recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes.



COMPÉTITIVITÉ - La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique.

C'est par l'investissement et la maîtrise des nouvelles technologies que nous parviendrons à décarboner notre économie. C'est aussi par l'innovation et par une politique fiscale plus attractive que nous favoriserons le développement d'activité en France et que nous renouerons avec une prospérité durable. C'est le choix de la modernisation de notre appareil de production, de l'investissement massif dans les technologies d'avenir (notamment vertes), de la baisse des impôts de production, du renforcement du soutien à la recherche, de la formation et du développement des compétences ainsi que des savoir-faire nationaux existants.



COHÉSION - La relance est une relance sociale et territoriale.

Grâce notamment au dispositif de l'activité partielle, les revenus des ménages français ont été largement protégés pendant la crise. Mais nous faisons face à un vrai défi des prochains mois : éviter à tout prix une hausse des inégalités en France. La relance sera donc une relance solidaire, qui permettra de mieux soutenir et accompagner vers l'emploi les jeunes et les plus vulnérables. Le plan de relance porte un élan collectif, notamment à travers le Ségur de la santé, la cohésion territoriale et le soutien aux personnes les plus précaires.



VOLET ECOLOGIE

L'écologie est au cœur du plan de relance. Sur 100 milliards d'euros, 30 milliards d'euros sont destinés au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie française pour qu'elle soit plus durable et plus économe de nos ressources naturelles et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette orientation stratégique se concrétise dans le plan de relance à travers :

- La rénovation thermique des bâtiments,
- L'aide à la décarbonation de l'industrie,
- Le bonus écologique,
- La prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre,
- Le développement des transports en commun,
- La transformation du secteur agricole,
- La recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes.

Rénovation énergétique des bâtiments privés : Ma Prime Rénov'

La prime «MaPrimeRenov» peut être attribuée au propriétaire occupant pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Cette prime s'adresse aussi aux copropriétés pour des travaux dans les parties communes. À partir du 1^{er} juillet 2021, les propriétaires bailleurs pourront déposer leur demande de prime pour les devis signés depuis le 1^{er} octobre 2020.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...plus de 3000 particuliers se sont saisis de MaPrimeRénov', ce qui représente près de 25 M€ de travaux destinés à réduire l'empreinte carbone de leur logement.

Infrastructures et mobilités vertes : aide à l'achat de véhicules propres dans le cadre du plan automobile

Les voitures individuelles sont aujourd'hui responsables d'environ 60% des émissions totales de CO2 du transport routier en Europe. Développer la mobilité propre en encourageant l'acquisition de véhicules peu polluants est donc un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire la pollution atmosphérique. A cette fin, le Gouvernement a mis en place des aides, telles que

le bonus écologique et la prime à la conversion, ainsi que de nombreux outils pour les accompagner dans cette démarche.

La prime à la conversion vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule. L'acquéreur peut bénéficier jusqu'à 3 000 euros pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion, et jusqu'à 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable dont l'autonomie en mode électrique est supérieure à 50 km, neuf ou d'occasion.

Le bonus écologique vise à aider tous les Français, particuliers et professionnels, à acheter ou louer un véhicule électrique ou hydrogène neuf ou d'occasion ou un véhicule hybride rechargeable neuf. Le montant du bonus s'élève à 7 000 euros maximum. Ce montant est établi en fonction du prix du véhicule et du type de demandeur (particulier ou personne morale). Les deux dispositifs peuvent être cumulés.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...depuis 2020, plus de 7000 bonus écologiques et primes à la conversion ont été attribués afin d'accompagner le verdissement des véhicules.

VOLET COMPETITIVITE

Pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois, le plan de relance intègre aussi les transformations qui rendront notre économie plus compétitive. La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique. Cela se traduit notamment par :

- La baisse des impôts de production,
- L'investissement massif dans les technologies d'avenir (technologies vertes),
- Le renforcement du soutien à la recherche,
- La formation,
- Le développement de compétences,
- La valorisation des savoir-faire nationaux existants.

Plan de soutien à l'export : chèques export et chèques VIE

Le plan de relance dispose d'un volet dédié aux entreprises exportatrices, en particulier aux PME-ETI, dans leur démarche de prospection à l'export. Ce dispositif vise à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à

l'international dans le contexte de reprise de l'activité et de concurrence étrangère accrue. Pour mobiliser les exportateurs, cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance Export auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises qui se verront délivrer des prestations d'appui à l'export par les membres de la Team France Export ou des opérateurs agréés.

Le Chèque Relance Export prend en charge 50% dans la limite d'un plafond, des dépenses éligibles (hors taxes, avec un plancher de valeur de 500 euros) d'une prestation d'accompagnement à l'international.

Quant au chèque V.I.E. (Volontariat International en Entreprise), il est utilisé pour faciliter la création ou le renfort d'une équipe export. Cette aide publique nationale se matérialise par un Chèque Relance V.I.E. de 5 000 euros auquel peuvent prétendre les PME et ETI françaises dans le cadre de leur internationalisation, ainsi que des grandes entreprises mobilisant en V.I.E de jeunes talents de formation courte ou issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...57 entreprises ont bénéficié de ce dispositif de soutien à l'export.

Baisse des impôts de production

Cette mesure vise à alléger les impôts de production des entreprises, qui sont déconnectées de leurs performances économiques, dans un objectif de renforcement de leur compétitivité et de l'attractivité du territoire.

Concrètement, cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- La réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- La réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable,
- L'abaissement de 3% à 2% du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisée par le plafonnement.

Au niveau national, ce sont 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production dès 2021 qui concernent près de 600 000 entreprises.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...la baisse des impôts de production représente près de 105 M€ au profit de 13 735 entreprises.

Souveraineté technologique : soutien aux projets industriels dans les territoires

Le dispositif concerne le soutien aux projets d'investissement à dimension industrielle, prêts à être engagés dès la fin de l'année 2020 et susceptibles d'avoir des retombées socio-économiques fortes pour les territoires. Les projets industriels territoriaux doivent générer un effet d'entraînement sur le tissu productif, valoriser le capital humain, contribuer à la transformation numérique et à la décarbonation de l'économie.

Les projets sont identifiés dans les régions. La démarche est coconstruite par l'État et le Conseil régional, animée dans le cadre du programme Territoires d'Industrie. En contrepartie des aides, les entreprises bénéficiaires doivent s'engager au service du territoire en prenant des engagements en matière de solidarité, de transition écologique ou de modernisation (ex : accueil de stages de 3^e, développement de l'apprentissage, accueil de travailleurs handicapés et de personnes éloignées de l'emploi, réduction des émissions de CO2 et de l'empreinte carbone, achat local et responsable, modernisation des procédés...).

Dans le domaine industriel, le gouvernement a identifié quelques secteurs stratégiques : aéronautique, nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux...), automobile et 5G. Pour encourager et susciter rapidement la mise en œuvre par les entreprises de projets d'investissements, des appels à projet nationaux, pilotés par BPI France, ont été lancés tout début septembre.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...7 entreprises industrielles ont bénéficié d'une subvention grâce aux appels à projets lancés au dernier trimestre 2020, ce qui représente plus de 10,3 M€.

une incarnation du Plan de Relance avec 5 exemples d'entreprises :

IES Synergy

615 Avenue de la Marjolaine, Saint-Aunès
150 salariés, siège à Saint-Aunès, CA : 25M€



IES SYNERGY est lauréate du fonds de modernisation automobile (doté de 200 M€ en 2020, 600 M€ sur 3 ans) pour son projet « DEV IRVE RAPIDE ».

L'un des enjeux stratégiques du maintien et de la relance du secteur automobile réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations de véhicules, à hydrogène, hybrides et électriques.

L'État s'est donné comme objectif de franchir le cap des 100 000 points de charge accessibles au public sur tout le territoire d'ici fin 2021. Le 10 octobre 2020 a été annoncée une série de mesures visant à accélérer le déploiement des bornes et accompagner les acteurs engagés dans le cadre de la Charte « objectif 100 000 bornes ».

Pionnière dans l'électrification des modes de transports, IES SYNERGIE, a pour ambition d'accélérer le développement et l'industrialisation de nouvelles gammes de bornes de recharge rapide pour véhicule électrique afin de répondre aux besoins d'un marché international en très forte croissance.

Au-delà de l'innovation technologique qu'il porte, ce projet permettra de renforcer la compétitivité d'IES Synergy sur les marchés européen, américain et asiatique face à une concurrence essentiellement étrangère. Il permettra également de maintenir et de créer de nouveaux emplois.

Installée à Saint-Aunès, le projet qu'elle porte a été retenu parmi les **151 projets automobiles** lauréats dans le cadre du plan France relance. Il s'inscrit parfaitement dans le double objectif de relance économique et de transformation écologique des filières, en l'occurrence de la filière automobile.

Ce sont donc 9 114 272 € qui vont être investis sur le site notamment en recherche et développement : la qualité du projet présenté a retenu l'attention de l'État.

Madame la ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie a notifié le 24 novembre 2020 la décision d'attribution de la somme de **3 383 495 €**.

Ces investissements, réalisés sur le site de Saint-Aunès, vont largement contribuer à l'amélioration de la compétitivité d'IES, générer **une quinzaine d'emploi d'ingénieurs et techniciens sur le site**, mais aussi assurer le développement des entreprises sous-traitantes (françaises), notamment celles qui fabriqueront, installeront assureront la maintenance des bornes conçues à Saint-Aunès.

SEG Diélectriques à Poussan

2 Les Trouyaux, 34560 Poussan



Créée en 1946, SEG Diélectriques a basé son siège et son unité de production à Poussan, dans l'Hérault.

SEG exporte ses gammes de produits d'isolations pour les machines électroniques dans 55 pays et sur tous les continents et a parmi ses clients quelques-uns des industriels les plus importants.

L'entreprise lauréate du plan de relance automobile, catégorie « soutien aux investissements de modernisation » pour le projet « isolant idéal », s'est vue attribuer la somme de **800 000€ dans le cadre du plan de relance**. En effet, l'augmentation de la tension et des nouvelles exigences des produits isolants nécessitent des pièces plus complexes et élaborées.

Le projet doit donc développer et rechercher un isolant « idéal » pour répondre à ces exigences et faire face d'une part aux cadences et aux précisions de découpe des matériaux imposées par l'industrie automobile. D'autre part, cette transformation de la ligne de découpage doit permettre à l'entreprise de se positionner sur des marchés qui, aujourd'hui, ne sont pas atteignables face à la concurrence des pays à bas coûts de main d'œuvre.

CORTUS SA

491 Rue Charles Nungesser 34130

MAUGUIO

The logo for Cortus SA, featuring the word "cortus" in a stylized, lowercase, reddish-brown font.

CORTUS SA exerce une activité de recherche de développement et de conseil dans le secteur de l'informatique et des nouvelles technologies : conception, fabrication commercialisation, notamment par la voie de concession de licence de tous matériels électroniques et informatiques

Il s'agit de la seule entreprise française spécialisée dans la conception et le développement des processeurs 32 bits type RISC de très basse consommation et très performants pour des systèmes embarqués. La solution est complétée par toute la chaîne d'outils indispensable au développement d'une application complexe, ainsi qu'une bibliothèque de périphériques nécessaires à définir un microcontrôleur.

L'entreprise lauréate du plan de relance, catégorie « Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie - Télécommunications 5g » a pu bénéficier de la somme de 2,2 M€ pour mettre en œuvre un projet visant à concevoir et développer une puce 5G très basse consommation et longue portée pour l'internet des objets (IoT) utilisant un nouveau standard NB-IoT.

Ce projet répond à un enjeu de résilience et souveraineté de l'économie qui est important dans un contexte d'utilisation grandissante de ces applications aussi bien pour assurer une production française que pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, le modèle de l'entreprise CORTUS permet de se libérer des contraintes de licences liées à la conception de puces.

HEXIS

Z.I. HORIZONS SUD

34110 FRONTIGNAN

HEXIS conduit actuellement un projet de développement de ses activités composé de deux parties. Un volet immobilier consistant en la construction d'un bâtiment de 1 200 m² répondant aux normes ATEX, comportant un atelier de fabrication de 700 m² et une zone de stockage de 500 m² et une partie industrielle consistant en la mise en œuvre des équipements nécessaires pour la fabrication de mélanges et solutions. Il devrait générer l'embauche de 21 salariés sur 2 ans.

L'entreprise, située sur le territoire d'industrie Béziers Sète, a obtenu une aide de **800 000 euros** au titre de l'appel à projets du plan France Relance « soutien à l'investissement industriel dans les territoires » auquel elle avait répondu en novembre 2020.

DEINOVE

1682 rue de la Valsière

34790 GRABELS



Grâce à son projet «BOOST-ID» DEINOVE souhaite implémenter à Grabels une station industrielle de tri de bactéries à très haut débit à partir d'une technologie de rupture, la microfluidique en gouttes. Cette installation permettra l'isolement sélectif de bactéries à fort potentiel producteur de molécules antimicrobiennes à partir d'échantillons environnementaux, entraînant un gain important de rendement de la plateforme automatisé de criblage antimicrobien en aval. Ce projet permettra à terme d'accélérer le développement de nouveaux traitements antimicrobiens.

France Relance va contribuer à hauteur de **530 000 euros** à sa mise en œuvre.

Culture : soutien aux investissements dans les monuments historiques

Cette mesure vise à conforter les opérations de restauration de monuments historiques relevant des collectivités ou de propriétaires privés dans la perspective d'apporter un soutien à l'emploi, aux secteurs économiques de l'architecture et du patrimoine et de renforcer l'attractivité des territoires.

L'objectif est d'accélérer des opérations bien identifiées de restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés grâce à une enveloppe spécifique de 40 M€ en augmentant le taux moyen de subvention de l'État.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...une enveloppe de 2,5 M€ est dédiée à des travaux qui seront réalisés sur la cathédrale de Lodève, le théâtre de Clermont l'Hérault, la scène nationale de Sète, la vignette et la tour Saint Benoît de Montpellier.

VOLET COHESION

Pour éviter la hausse des inégalités en France en raison de l'impact économique de la crise, la relance doit aussi être une relance sociale et territoriale. Le plan de relance porte ainsi un élan collectif à travers :

- L'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap,
- La sauvegarde de l'emploi (dispositifs d'activité partielle et de formation),
- La cohésion territoriale.

Jeunes : aide aux employeurs d'apprentis

2019 a été une année historique pour l'apprentissage avec une hausse de 16% du nombre de contrats signés. En 2020, alors que les jeunes et les entreprises subissaient de plein fouet les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, encourager l'emploi des jeunes était plus que jamais nécessaire.

Des mesures spécifiques pour booster l'apprentissage sont prévues dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

Cela consiste notamment en la création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...Plus de 18 500 jeunes ont déjà bénéficié du plan **1jeune1solution** : 8200 au titre de l'aide à l'embauche des jeunes et 10 354 grâce à l'aide à l'embauche en alternance.

Chocolaterie Le Blason

Zone Artisanale Tannes Basses, 7 Rue du Chardonnay,
34800 Clermont-l'Hérault



L'apprentissage est un tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes et c'est ce qu'encourage Bernard Manguin, chef de l'entreprise de fabrication de chocolat Le Blason à Clermont-l'Hérault ayant lui-même été formé par le biais de l'apprentissage. Grâce aux aides accordées aux employeurs dans le cadre du dispositif « **1 jeune, 1 solution** », la chocolaterie vient d'embaucher son **quatrième apprenti**. Ce plan pour les jeunes matérialise un engagement fort : celui de ne laisser aucun jeune sans solution, en proposant des mesures adaptées à chaque situation. Il se structure en trois axes :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ;
- Orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir ;
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

Le plan se déclinera sur 2 ans avec une montée en puissance importante dès 2021. A ce jour dans l'Hérault, 5708 **contrats d'apprentissage ou de professionnalisation** ont bénéficié de l'aide exceptionnelle.

Fier d'exercer le métier d'artisan, Bernard Manguin y accroche des valeurs fortes : 100% de la production est réalisée à Clermont l'Hérault dans son atelier et selon des méthodes artisanales, savoir-faire qu'il tient à transmettre.

Everlia

20 Avenue Ricardo Mazza, 34630 Saint-Thibéry



La société Everlia fabrique des maisons et des bâtiments modulaires essentiellement à base de containers maritimes recyclés. Afin de développer son activité, l'entreprise héraultaise vient de signer un compromis de vente pour l'acquisition d'un terrain de 4 hectares sur une zone industrielle à Béziers. Elle y fera construire une usine de 10 000m². Ce projet industriel important implique la création d'emplois dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie et du BTP. Au total le besoin en recrutements se monte à une quinzaine de postes (plombiers, menuisiers, carreleurs, plaquistes, magasiniers de dépôt, soudeurs, conducteurs de travaux...).

Pole-emploi Béziers accompagne l'entreprise dans son développement, via son dispositif d'embauche de jeunes. Ainsi, le plan « **1 jeune, 1 solution** » prévoit l'octroi d'une aide pouvant atteindre **4 000 euros** au profit des employeurs recrutant un jeune de moins de 26 ans.

Les premiers entretiens destinés à un public jeune et principalement débutant ont eu lieu vendredi 4 décembre 2020. Ils sont susceptibles de déboucher sur des formations préalables au recrutement et/ou à l'aide à l'embauche

Foyer des écureuils à Frontignan

268 Rue du Caducée, 34000 Montpellier



L'UNAPEI porte 27 établissements médicaux sociaux conventionnés et 800 salariés dont **le foyer des écureuils, une résidence pour adultes souffrant d'un handicap mental.**

L'objectif du foyer *Les Écureuils* est de construire, à l'échelle du pays de Thau, une filière d'insertion professionnelle dans le secteur médico-social et d'aide à la personne, l'enjeu étant d'amener les jeunes vers les métiers qui ont du mal à recruter dans ces filières.

Le plan « **1 jeune 1 solution** » prévoit notamment, grâce aux aides à l'embauche, l'accompagnement vers un contrat d'apprentissage de 3 jeunes déjà recrutés en service civique.

L'UNAPEI emploie près de 20 apprentis par an et souhaite atteindre en 2021 l'objectif de 5% d'apprentis dans ses effectifs.

Sur le plan national, le Gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes afin d'aider les 750 000 jeunes parvenus sur le marché du travail en septembre 2020 et ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation.

Le plan « **1 jeune 1 solution** » lancé le 23 juillet 2020, mobilise des leviers permettant de débloquent des situations individuelles :

- ✓ aides à l'embauche (3 613 dans l'Hérault),
- ✓ formations,
- ✓ accompagnements,
- ✓ aides financières aux jeunes en difficulté...

Plan massif d'investissement en santé

Dans le cadre du Ségur de la Santé, 6M€ du plan de relance sont consacrés sur les 5 prochaines années à l'investissement dans les secteurs sanitaire et médico-social ainsi que dans le numérique en santé.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...la première opération concrète du plan de relance a été consacrée à la protection du CHU de Montpellier contre les inondations avec une aide à hauteur de 1,8 M€.

CHU

191 av. du Doyen Giraud 34295 Montpellier cedex 5



Une étude portée par la Métropole Montpellier Méditerranée, dans le cadre de l'actualisation du schéma directeur des eaux pluviales, a mis en évidence la vulnérabilité du CHU de Montpellier face aux inondations en cas d'épisode pluvieux majeur comparable à celui de 2014. Pour écarter tout risque, en concertation avec les services de l'État, une première phase de travaux d'urgence a démarré dès le mois d'août 2020.

Elle consiste à la construction d'un mur de protection, le long de la route de Ganges et de la faculté de médecine, à la surélévation de trois accès au CHU et à l'amélioration du collecteur pluvial Nord. La seconde phase, qui nécessite des études complémentaires, permettra la création d'un bassin de 45 000 m³ sur le site de la Valsière à Grabels.

Ce projet de protection représente un montant de 4,5 millions d'euros. Financé par l'État à hauteur de 1,8 million d'euros dans le cadre du plan de relance, il implique une longue période de travaux qui a commencé et devrait se poursuivre jusqu'en 2023.

Agriculture, alimentation, forêt

Le plan France Relance de 100 milliards d'euros, présenté par le gouvernement le 3 septembre 2020, comporte un volet d'1,2 milliard d'euros en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, articulé autour des trois priorités suivantes :

- Renforcer la souveraineté alimentaire,
- Accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale,
- Adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.

Dans le souci de permettre une alimentation de qualité pour tous, le [Plan de relance](#) soutient le développement de projets locaux permettant aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. Il favorise également la mise en place de circuits courts à l'aide de jardins associatifs et d'agriculture urbaine.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...un appel à projets pour la création de jardins partagés et collectifs, à destination des associations, des collectivités territoriales ou les bailleurs sociaux, a vu le jour depuis le 15 février 2021.

Initiative « Jardins Partagés »

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a débloqué un budget de 30 millions d'euros dans le cadre du **plan de relance** afin de permettre l'accès en zone urbaine et périurbaine à une alimentation locale, fraîche, saine et à un coût abordable.

À partir de ce budget, c'est une enveloppe de 13 millions d'euros qui a été affectée à l'appel à projet national « Les Quartiers fertiles ». Celui-ci est dédié aux projets d'agriculture urbaine situés dans les zones de rénovation urbaine et lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a dédié **17 millions d'euros du plan de relance** pour soutenir le développement de **jardins partagés** ou collectifs dans les zones urbaines ou périurbaines. Le département de l'Hérault dispose ainsi de **330 000€** à attribuer aux dossiers présentés par des associations, des collectivités territoriales (et leurs groupements) ou par des bailleurs sociaux, lors d'un appel à projet basé sur le principe de « premier arrivé, premier servis ».

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...l'axe « transition agroécologique » prévoit un soutien à certaines cantines scolaires, à hauteur de 1,07 M€.

Cantines scolaires des petites communes

Nombreuses sont les cantines qui souhaitent s'approvisionner en produits frais, réduire le gaspillage ou encore supprimer les contenants en plastique. S'engager dans cette transition demande un investissement initial important, particulièrement pour les petites communes. C'est pourquoi le **Plan de relance** a prévu une enveloppe de **50 millions d'euros au national** afin de soutenir les communes les plus petites

éligibles à la fraction cible de la DSR et souhaitant investir dans leurs cantines scolaires. Dans ce cadre, le département de l'Hérault a reçu une enveloppe de 1,07 million d'euros qui permettra de mettre en place les projets de ses communes.

Territoires : soutien aux collectivités territoriales

France Relance permet à l'État d'être encore plus présent aux côtés des collectivités territoriales et des communes.

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a décidé d'augmenter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 950 millions d'euros supplémentaires en 2020-2021 afin d'accompagner rapidement et massivement les projets des communes et de leurs groupements, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Ces crédits viennent d'ajouter aux 2 milliards d'euros de dotation de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements.

Aujourd'hui dans l'Hérault...

...10,7 M€ ont été attribués au titre de la DSIL dite d'urgence, dont 5,6 M € pour des opérations structurantes du territoire comme :

- **L'extension du collège Rimbaud de Montpellier,**
- **L'aménagement de la voie verte du Ponant à la Grand Motte.**

...et près de 3 M€ pour des opérations au profit des communes et des EPCI telles que :

- **le pôle d'échange multimodal à Gignac,**
- **la revitalisation du quartier Saint Louis à Bédarieux,**
- **ou la reconstruction du préau de l'école communale de Cazouls d'Hérault.**

Par ailleurs, l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse a attribué, dans le cadre de France Relance, 1,8M€ d'aide pour trois projets, dont par exemple 1M€ pour des travaux sur la station d'épuration et les réseaux de transfert de la CC du Clermontois.